

**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**

**VICTORIAVILLE (QUÉBEC)**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015**

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 @ 11
Annexes complémentaires aux résultats	12 @ 14





## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire ses produits de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, de l'actif à court terme au 31 décembre 2015 et 2014 et de l'actif net au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et aux 31 décembre 2015 et 2014. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

### Opinion avec réserve

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PELLERIN POTVIN GAGNON SENCRL

Victoriaville, le 26 mai 2016

\* CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110750

## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2015	2014
PRODUITS		
Revenus de placements (Annexe A)	560 438 \$	794 581 \$
Dons et souscriptions (Annexe B)	828 238	1 002 434
Legs testamentaires	238 254	485 590
Campagne - À Notre Santé (Annexe C)	2 476 444	2 190 563
	<b>4 103 374</b>	4 473 168
CHARGES		
Frais d'administration (Annexe D)	301 279	254 853
	<b>3 802 095</b>	4 218 315
Variation des gains et pertes latents sur les placements	(170 935)	(107 192)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES CONTRIBUTIONS PAYÉES	<b>3 631 160</b>	4 111 123
Contributions payées pour équipements médicaux et soins palliatifs	(2 623 066)	(3 980 467)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<b>1 008 094 \$</b>	130 656 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

<b>EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE</b>				<b>2015</b>	<b>2014</b>	
	<b>Fonds de Dotation</b>	<b>Fonds d'administration</b>		<b>Total</b>	<b>Total</b>	
		<b>Non affectés</b>	<b>Affectés</b>	<b>Fonds À Notre Santé Affectés</b>		
SOLDE AU DÉBUT	<b>1 705 386 \$</b>	<b>506 833 \$</b>	<b>9 008 601 \$</b>	<b>3 445 435 \$</b>	<b>14 666 255 \$</b>	14 520 858 \$
Excédent des produits sur les charges avant les contributions payées	-	<b>1 154 716</b>	-	<b>2 476 444</b>	<b>3 631 160</b>	4 111 123
Contributions payées pour équipements médicaux et soins palliatifs	-	-	<b>(1 268 499)</b>	<b>(1 354 567)</b>	<b>(2 623 066)</b>	(3 980 467)
Apports reçus à titre de dotation	<b>9 108</b>	-	-	-	<b>9 108</b>	14 741
Affectation d'origine interne (Note 4)	-	<b>(1 125 651)</b>	<b>1 125 651</b>	-	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>1 714 494 \$</b>	<b>535 898 \$</b>	<b>8 865 753 \$</b>	<b>4 567 312 \$</b>	<b>15 683 457 \$</b>	14 666 255 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.



## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## BILAN

31 DÉCEMBRE

2015

2014

## A C T I F

## À COURT TERME

Encaisse	170 032 \$	351 110 \$
Encaisse - maisons de courtage	201 466	322 499
Débiteurs (Note 5)	168 021	153 713
Placements réalisables au cours du prochain exercice (Note 6)	4 872 192	4 282 750
	5 411 711	5 110 072
PLACEMENTS (Note 6)	10 282 320	9 561 855
	15 694 031 \$	14 671 927 \$

## P A S S I F

## À COURT TERME

Frais courus	10 574 \$	5 672 \$
--------------	-----------	----------

## A C T I F N E T

ACTIF NET - FONDS DE DOTATION	1 714 494	1 705 386
ACTIF NET NON AFFECTÉ - FONDS D'ADMINISTRATION	535 898	506 833
ACTIF NET AFFECTÉ - FONDS D'ADMINISTRATION	8 865 753	9 008 601
ACTIF NET AFFECTÉ - FONDS À NOTRE SANTÉ	4 567 312	3 445 435
	15 683 457	14 666 255
	15 694 031 \$	14 671 927 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2015	2014
<b>EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>1 008 094 \$</b>	130 656 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Gain sur cession de placements	<b>(199 818)</b>	(445 589)
Variation des gains et pertes latents sur les placements	<b>170 935</b>	107 192
	<b>979 211</b>	(207 741)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 7)	<b>(9 406)</b>	16 557
Flux de trésorerie provenant (utilisés pour) des activités d'exploitation	<b>969 805</b>	(191 184)
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des placements	<b>(1 281 024)</b>	(46 930)
Apports reçus à titre de dotation	<b>9 108</b>	14 741
Flux de trésorerie utilisés pour des activités d'investissement	<b>(1 271 916)</b>	(32 189)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<b>(302 111)</b>	(223 373)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<b>673 609</b>	896 982
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<b>371 498 \$</b>	673 609 \$

La trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin comprennent l'encaisse et l'encaisse - maisons de courtage.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

**31 DÉCEMBRE 2015**

---

**1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté d'impôts. L'organisme a pour objet d'amasser des fonds, de les administrer et de les utiliser à la mise en valeur de la vocation spécifique du CSSSAE - point de service Hôtel-Dieu d'Arthabaska au titre de centre hospitalier de soins de courte durée.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**ESTIMATIONS COMPTABLES.** La préparation d'états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à certaines estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont révisées périodiquement et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont connus.

**COMPTABILISATION DES PRODUITS.** L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

**31 DÉCEMBRE 2015**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**CONVERSION DES COMPTES EXPRIMÉS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES.** Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice dans le compte de gain ou perte sur cession de placements.

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.** La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et sont présentés déduction faite des chèques en circulation. Lorsque le montant des chèques en circulation est plus élevé que le montant de l'encaisse, le montant net est présenté comme découvert bancaire au bilan de l'organisme.

**INSTRUMENTS FINANCIERS.**

**ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS.** L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements en obligations, en actions de sociétés publiques et en fonds mutuels, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des certificats de dépôt et des intérêts courus. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des frais courus.

**COÛTS DE TRANSACTION.** L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

**FLUX DE TRÉSORERIE.** Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés selon la méthode indirecte.

**3. CHIFFRES DE COMPARAISON**

Les chiffres de 2014 ont été regroupés chaque fois qu'il était nécessaire pour satisfaire à la présentation adoptée en 2015.





**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE****2015****2014****4. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**

Le surplus accumulé par l'organisme à son Fonds d'administration lui permet dorénavant de poursuivre l'objectif de faire absorber la totalité des frais administratifs par les revenus de placements et de capitaliser l'excédent, lui permettant ainsi de consacrer la totalité des contributions reçues de ses campagnes annuelles à l'amélioration des soins de santé. Le montant annuel capitalisé sera donc l'excédent des revenus de placements du Fonds d'administration, après avoir soustrait la totalité des frais administratifs, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 200 000 \$. Pour 2015, le montant de capitalisation est de 200 000 \$.

**5. DÉBITEURS**

Intérêts courus	<b>159 346 \$</b>	145 052 \$
Taxes de vente	<b>8 675</b>	8 661
	<b>168 021 \$</b>	153 713 \$

**6. PLACEMENTS**

Certificats de dépôt, au coût, 1,10 % à 5,38 %	<b>8 487 893 \$</b>	7 383 252 \$
Obligations (coût au 31 décembre 2015 et 2014 : 3 282 294 \$ et 3 502 328 \$)	<b>3 415 246</b>	3 643 761
Actions de sociétés publiques (coût au 31 décembre 2015 et 2014 : 1 936 650 \$ et 1 695 961 \$)	<b>2 101 746</b>	1 923 677
Fonds mutuels (coût au 31 décembre 2015 et 2014 : 1 134 890 \$ et 779 343 \$)	<b>1 149 627</b>	893 915
	<b>15 154 512</b>	13 844 605
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<b>4 872 192</b>	4 282 750
	<b>10 282 320 \$</b>	9 561 855 \$



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE****2015****2014****6. PLACEMENTS (suite)**

Les certificats de dépôt et obligations ci-dessus viendront à échéance à leur valeur nominale de la façon suivante :

	<u>Certificats de dépôt</u>	<u>Obligations</u>
2016	4 507 893 \$	364 299 \$
2017	650 000	1 078 995
2018	2 330 000	325 000
2019	-	419 000
2020	1 000 000	222 000
2021	-	244 000
2022	-	100 000
2023	-	459 000
2024	-	40 000
2029	-	30 000
	<b>8 487 893 \$</b>	<b>3 282 294 \$</b>

**7. FLUX DE TRÉSORERIE**

La variation nette des éléments hors caisse  
du fonds de roulement se détaille comme suit :

Diminution (augmentation) des débiteurs	<b>(14 308) \$</b>	16 604 \$
Augmentation (diminution) des frais courus	<b>4 902</b>	(47)
	<b>(9 406) \$</b>	16 557 \$



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

**31 DÉCEMBRE 2015**

---

## **8. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**RISQUES ET CONCENTRATIONS.** L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme à la date du bilan, soit au 31 décembre 2015.

**RISQUE DE LIQUIDITÉ.** Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

**RISQUE DE CRÉDIT.** Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux placements. Toutefois, le risque est réduit au minimum, les placements étant investis principalement dans des titres gouvernementaux et paragouvernementaux.

**RISQUE DE MARCHÉ.** Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

**RISQUE DE CHANGE.** Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. L'organisme détient des placements étrangers. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements. Par conséquent, certains éléments d'actifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 décembre 2015, l'encaisse - maisons de courtage et les placements pour des montants respectifs de 5 704 \$ et 106 133 \$ américains sont convertis en dollars canadiens (4 917 \$ et 128 200 \$ en 2014).

**RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT.** Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur ses certificats de dépôt et ses placements en obligations.



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

**31 DÉCEMBRE 2015**

---

**8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**RISQUE DE PRIX AUTRE.** Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions de sociétés publiques et de fonds mutuels. Le risque est réduit au minimum, car le portefeuille est rééquilibré régulièrement et utilise la diversification des actifs.

**9. ENGAGEMENTS**

En 2011, le conseil d'administration s'était engagé à appuyer le projet "À Notre Santé" en imputant une somme de 5 000 000 \$ à titre de Fonds d'administration - Affectés. Cependant, il était convenu à ce moment-là qu'une campagne majeure de collecte de fonds serait mise sur pied pour compenser cette somme et ainsi permettre le transfert éventuel du 5 000 000 \$ au Fonds d'administration - Non affectés. Ce transfert sera effectué une fois que le montant de 12 200 000 \$ provenant de la Campagne À Notre Santé aura été encaissé par l'organisme.

De plus, le 21 janvier 2014, le conseil d'administration de l'organisme s'est engagé à remettre la totalité des sommes perçues par la Campagne À Notre Santé et s'engage en plus à verser 2 000 000 \$ de son capital existant dans le fonds de ce projet.

À titre informatif, si la Campagne À Notre Santé récolte les 12 200 000 \$ auxquels les communautés de Victoriaville et sa région ainsi que de l'Érable se sont engagées à verser dans le cadre de la Campagne, c'est 14 200 000 \$ qui seront versés au projet majeur de modernisation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska dans les secteurs de la clinique oncologique, de la clinique pédiatrique, de l'imagerie par résonance magnétique (IRM), des lits électriques et de l'urgence et des soins intensifs.



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**ANNEXES COMPLÉMENTAIRES AUX RÉSULTATS**

<b>EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>ANNEXE A - REVENUS DE PLACEMENTS</b>		
Intérêts	298 642 \$	311 231 \$
Dividendes	97 213	54 659
Gain sur cession de placements	199 818	445 589
Gestion de placements	(35 235)	(16 898)
	<b>560 438 \$</b>	<b>794 581 \$</b>



## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## ANNEXES COMPLÉMENTAIRES AUX RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2015	2014
<b>ANNEXE B - DONS ET SOUSCRIPTIONS</b>		
Campagnes de levée de fonds :		
Sollicitations	363 438 \$	544 289 \$
Dons assortis d'une condition	51 633	84 143
Télémarketing	86 821	91 896
Tournoi de golf	102 755	113 768
Cocktail-bénéfice	49 761	59 604
Dégustation de vins	50 913	59 333
Forêt coopérative	16 204	16 238
Course des p'tits canards	-	50 545
Carrousel GRC	-	50 504
Course - Bateaux-dragons	127 136	-
Duo des airs	58 303	-
Loto-Voyages	53 927	-
Livre Luce Bourgeois	-	12 223
	<b>960 891</b>	<b>1 082 543</b>
Reconnaissance de soins	33 721	37 359
Témoignages de sympathie	28 601	27 428
Assurance sur la vie	3 889	7 005
Autres	8 991	8 792
	<b>1 036 093</b>	<b>1 163 127</b>
Frais relatifs aux activités de financement :		
Événements annuels	165 689	119 439
Sollicitations	14 969	14 237
Télémarketing	12 874	14 040
Reconnaissance de soins	8 140	6 644
Assurance sur la vie	6 183	6 333
	<b>207 855</b>	<b>160 693</b>
	<b>828 238 \$</b>	<b>1 002 434 \$</b>



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**ANNEXES COMPLÉMENTAIRES AUX RÉSULTATS**

<b>EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>ANNEXE C - CAMPAGNE - À NOTRE SANTÉ</b>		
Sollicitations	2 475 903 \$	2 219 486 \$
Intérêts	24 191	24 864
	<b>2 500 094</b>	2 244 350
Frais relatifs à la campagne	23 650	53 787
	<b>2 476 444 \$</b>	2 190 563 \$

**ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION**

Gestion	244 303 \$	197 310 \$
Dépenses administratives	41 126	34 125
Représentation et formation	6 428	13 524
Honoraires professionnels	9 422	9 894
	<b>301 279 \$</b>	254 853 \$

